

69⁶ 1841

+

Monsieur et cher Compagnon

Voilà Henry qui part, je n'ai que le temps de vous dire deux mots. J'ai demandé l'opinion de la supérieure de nos sœurs de la charité, par rapport aux filles que l'on nous offre pour l'école. Les sœurs de la charité dans l'école ont de petits garçons avec les filles, mais dans des classes séparées, sorties et entrées à des heures différentes, et les garçons n'ont jamais au dessus de 10 ans. Malgré ces précautions la supérieure, m'a dit elle dit disapprover ce mélange. Elle pense de plus qu'il y a plus d'inconvénient à ce que des hommes enseignent des filles, qu'à ce que des filles enseignent des garçons ce que je crois. Mais je pense de plus qu'il y a plus de danger de laisser des enfants à la discrétion de leurs parents, en demandant si vous avez bien dit au supérieur de la renvoyer au dessus. Je suis certain que si il y a bien dit du danger et pour les enfants et peut-être pour les enfants.

Si cette femme était méchante. L'aventure de M. Prother me le feroit craindre. Je quitter le voyage. J'ai l'honneur d'être avec respect

Paris le 6 Nov. 41

Votre bien humble serviteur
A. C. B. De Paris.

P. S. Les respects à M. Debonne; mes amitiés à vos frères. M. B. n'arrivera que mardi.

Rev. Mr. E. Levin,

A. Peters' near

Washington

(70

Darien Co.

